



# République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) est, comme son nom l'indique, située en plein centre du continent africain. C'est un pays bilingue où le sango et le français sont tous deux couramment parlés. C'est un pays enclavé entouré par le Tchad au nord, le Soudan au nord-est, le Soudan du Sud à l'est, la république démocratique du Congo au sud, le Congo au sud-ouest et le Cameroun à l'ouest.

La RCA couvre une superficie d'environ 623 000 kilomètres carrés et compte approximativement 4,66 millions d'habitants, soit une densité moyenne de 7,5 habitant/km<sup>2</sup>. Le taux de croissance démographique annuelle est de 1,4 %. La répartition de la population est inégale, la densité s'échelonnant de 1 habitant/km<sup>2</sup> dans l'est et le nord-est, 11 habitants/km<sup>2</sup> dans l'ouest et le nord-ouest et jusqu'à 10 000 habitants/km<sup>2</sup> à Bangui qui a une population de près de 800 000 habitants. Toutefois, les crises militaro-politiques que traverse la RCA continuent de provoquer un mouvement de la population sans précédent au niveau national, ce qui rend nécessaire une étude supplémentaire pour caractériser la situation actuelle de la population dans le pays.

Source : \* Wikipédia, République centrafricaine, consulté le 15 mars 2019, <[https://en.wikipedia.org/wiki/Central\\_African\\_Republic](https://en.wikipedia.org/wiki/Central_African_Republic)>

## Informations de base

Population*	4,66 millions (2017)
Croissance de la population (% annuel)*	1,4 (2017)
Superficie (kilomètres carrés)*	622 980
PIB (\$ US courants)*	1,95 milliards (2017)
Croissance du PIB (% annuel)*	4,3 (2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	390 (2017)
Principales industries	Agro-industrie : production d'huile de palme, de bière, de boissons gazeuses, d'eau potable, de sucre, de savon, de détergents et d'huile de table, torréfaction du café, manufacture de cigarettes, industrie forestière (Source : ministère du Commerce et de l'Artisanat)
Monnaie**	1 USD = 577,81 XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) (février 2019)

Sources : \* Banque mondiale, République centrafricaine, consulté le 15 mars 2019, <<https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&country=CAF>>

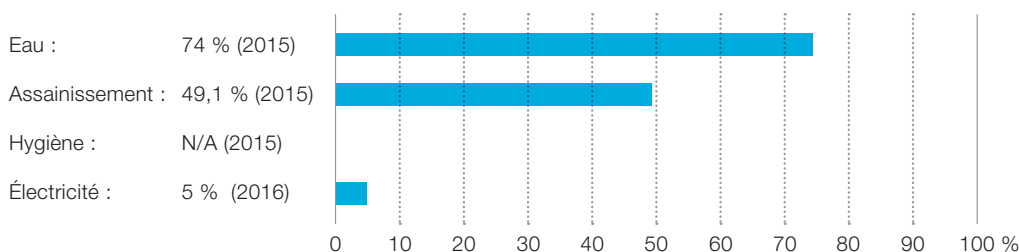
\*\* Oanda.com

## Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
<b>Système juridique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La République centrafricaine n'a pas encore bien développé de système pour la GDS. Néanmoins, un financement de la Banque mondiale a contribué à la réalisation d'actions de collecte des déchets solides dans la capitale Bangui, à travers des sociétés sous-traitantes et les municipalités des huit arrondissements, sous le contrôle du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Le ministère coordonne également la gestion écologiquement rationnelle des déchets biomédicaux et des produits pharmaceutiques périmés. Notamment sur la base de ce manquement, le gouvernement centrafricain, avec l'appui de certains partenaires comme la Banque mondiale, a récemment institué (en 2018) les activités du ministère de l'Environnement et du Développement durable à travers tout le pays. Pour la première fois des fonctionnaires de l'État ont été nommés dans toutes les préfectures afin de faire un état des lieux et prévenir les risques liés à une mauvaise gestion des déchets, y compris sur les composantes de la biosphère, en relation avec la croissance démographique. Ceci étant, on retrouve : <ul style="list-style-type: none"> <li>» Le Code centrafricain de l'environnement ;</li> <li>» Le Code de l'hygiène ;</li> <li>» La loi sur les matériels radioactifs ;</li> <li>» Le projet de loi sur les déchets visés par la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Politique/Plan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Signature et ratification de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, et de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique.</li> <li>● Décret portant organisation et fonctionnement du ministère de l'Environnement et du Développement durable du 13 avril 2018 élargissant son champ d'action au niveau national.</li> <li>● Un plan de mise en œuvre de la Convention de Bâle visant la gestion des déchets a abouti à l'élaboration du projet de loi sur les déchets, y compris l'inventaire des déchets au niveau national.</li> </ul>

Rubrique	Présentation générale
<b>Système de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La RCA a élaboré un projet de lettre de politique en matière d'environnement et de développement durable prenant en compte la gestion des déchets.</li> <li>● Création d'un fonds national de l'environnement pour le financement des différentes activités.</li> <li>● Création de partenariats avec les acteurs impliqués dans la gestion des déchets comme le ministère de la Santé publique et de la Population, le ministère du Commerce et de l'Artisanat, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le ministère de l'Élevage, la mairie de Bangui, ainsi que des partenariats avec la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et certaines institutions privées nationales comme par exemple l'agence des Travaux d'intérêt public en Centrafrique (AGETIP CAF).</li> <li>● Formation et implication des parties prenantes des secteurs ministériels et des organisations non gouvernementales (ONG).</li> </ul>
<b>Système financier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les activités sur les déchets sont financées par le Fonds national de l'environnement et par l'État centrafricain sur le budget national.</li> </ul>
<b>Soutien des donateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La Banque mondiale a financé le projet de traitement des déchets solides à Bangui PURISU (Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures Urbaines).</li> <li>● Le Secrétariat de la Convention de Bâle a financé un projet dans le cadre du « Plan de Mise en Œuvre de la Convention de Bâle » en RCA.</li> <li>● L'UE a financé le projet PADU (Projet d'Appui au Développement Urbain).</li> <li>● La BDEAC a doté la mairie de Bangui de 10 bennes, 2 hydrocureurs, 1 tractopelle, 1 pelle chargeuse, 1 camion-citerne à eau et 1 chargeur sur chenille pour l'enfouissement des déchets.</li> </ul>
<b>Améliorations nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un projet de formation contenant un module sur la gestion des déchets est prévu par le ministère de l'Environnement et du Développement durable à l'endroit de tous les directeurs régionaux et inspecteurs préfectoraux en vue de favoriser la sensibilisation pour une prise de conscience au niveau national.</li> <li>● La mairie de Bangui est fortement impliquée dans l'assainissement de la ville de Bangui et ses environs, y compris certaines ONG qui œuvrent dans le domaine de l'environnement.</li> <li>● Toutefois, beaucoup d'efforts restent à faire dans le domaine de la GDS sur tout le territoire car un manque de systèmes constitue une réelle menace pour le cadre de vie et les composantes des écosystèmes naturels comme le sol, le sous-sol, les cours d'eau, l'air (incinération à l'air libre), la faune et les lacs.</li> <li>● Il convient de noter que tous les projets cités ci-dessus sont seulement mis en place au niveau de quatre arrondissements de la ville de Bangui parmi les huit.</li> </ul>

## Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)\*



\* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

## Quantité de déchets estimée

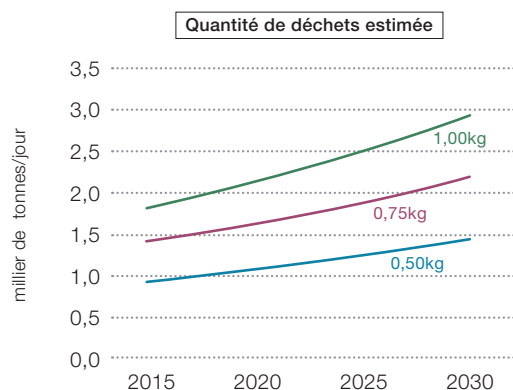
La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour

		unité : millier de personnes			
Population	Année	2015	2020	2025	2030
	Totale		4 546	4 921	5 489
Urbaine		1 831	2 077	2 452	2 918

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030
	0,50 kg/pers./jour	0,9	1,0	1,2	1,5
	0,75 kg/pers./jour	1,4	1,6	1,8	2,2
	1,00 kg/pers./jour	1,8	2,1	2,5	2,9

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)



Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)